

Tendance

Le drone : le petit engin qui filme d'en haut



Le drone, le petit engin qui filme d'en haut.



Scolas Carlos, photographe professionnel et opérateur de drone.



Vue d'en haut des monts Brazza de la Lopé.



Le Komo vu d'en haut depuis le parc de Pongara.

Photo : D.R

Photo : D.R

Photo : D.R

Photo : D.R

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

*Vous n'avez probablement pas raté ces images montrant Libreville vu du ciel, qui ont circulé et circulent encore sur la toile. Les PK, Kinguélé et autres quartiers sous-intégrés aux allures coquettes. C'est le travail d'un drone. Commandé par un individu, ce petit appareil volant permet des prises de vue de paysage et autres depuis le ciel. Bref, il permet de voir des hauteurs de nombreuses choses qui se passent en bas. Le drone ? Il est partout. Au-dessus du marathon, d'un meeting politique et bien plus encore.*

LE site Wikipedia définit le drone comme un aéronef sans humain à bord (mais le plus souvent télécommandé). Il peut avoir un usage civil ou militaire. Bernard Christian Rekoula, réalisateur, estime pour sa part qu'il s'agit d'engins volants de taille réduite, moins chers et plus simples à mettre en œuvre qu'un avion. « Ils sont plus discrets aussi », estime-t-il. Pour le photographe professionnel et vidéaste Carlos Scolas, « c'est un appareil télécommandé qui vole (drone professionnel qui prend photos et vidéos

de haute définition).» Voilà pour situer les uns et les autres sur la définition. **PLUS BESOIN D'HÉLI-COPTÈRES !\*** En général, les professionnels de l'audiovisuel, comme les autres secteurs qui en ont besoin, les utilisent pour améliorer leur travail. Sur-tout les prises de vue aérienne. Plus besoin de louer à coût de centaines de millions de francs les services d'un hélicoptère. On actionne son appareil, on le guide vers le ciel et on filme ce qu'on veut. Pour couronner le tout, et c'est l'avis de ces mêmes professionnels, ses prix sont accessibles. Ce qui justifie que désormais le drone soit l'objet "in" de tous les pro du secteur : « Il permet d'avoir des vues aériennes qui n'étaient possibles que par hélicoptère. Le coût était plus onéreux alors. Et là, tu as un appareil de ce type que tu peux emporter dans ton sac et le déballer où tu veux, le faire décoller pour avoir ces magnifiques vues sans dépendre de carburant. Je dis waouh ! », vante Carlos. Il est repris en échos par Bernard Christian. « Leur autonomie varie entre 15 minutes et plus. Ils volent entre 1 à 7 km de distance en conditions optimales, avec une vitesse comprise entre 50 et 95 km/h. C'est devenu pour moi, dans mon



Bernard Christian Rekoula, pilotant son drone.

Photo : D.R

activité, un outil essentiel, voire indispensable. Grâce à lui, je réalise des images que nous ne pouvions faire jadis qu'en hélicoptère conventionnel. C'est dire ce qu'il apporte dans la vie d'un professionnel.» **COÛT DU PETIT BIJOU VOLANT** Côté prix de ces petits engins révolutionnaires, il faut compter entre 700 et 800 mille francs CFA. « Après, il y a le

top des tops qui varie entre une patate (un million) et quatre. Au professionnel de faire le choix, selon ses besoins », indique encore Carlos. De même, sa taille varie de quelques centimètres à plusieurs dizaines de mètres. Et, sa masse (de quelques grammes à plusieurs tonnes) dépendant des capacités recherchées. Tout comme leurs types de

propulsion : certains sont équipés de réacteurs, d'autres d'hélices, quand d'autres utilisent des rotors, à l'instar des hélicoptères. Le pilotage est automatique ou à partir du sol et permet des vols longs de plusieurs dizaines d'heures. **DRONE ET LÉGISLATION\*** Par ailleurs, les drones peuvent aussi être utilisés pour la surveillance de zones inondées ;

la pulvérisation d'insecticides ; l'inspection des lignes à haute tension ou de chemin de fer ; les repérages pour la construction d'autoroutes ; l'archéologie ; les sapeurs-pompiers pour la surveillance et le contrôle du trafic routier ; la surveillance maritime ; la récolte de données pour la prévision météorologique ; l'inspection dans des environnements dangereux pour l'homme et, comme déjà indiqué plus haut, la prise de photographies aériennes. Au Gabon, ainsi que le précise M. Rekoula, « nous les utilisons, dans leur grande majorité, dans le domaine de l'audiovisuel. » Au marathon, à la Tropicale, lors d'un meeting politique... les drones sont donc les grandes stars des professionnels qui se respectent. « Cependant je recommande à tous de suivre une formation, voire d'obtenir une certification. Car, comme pour les automobiles, il ne suffit pas de faire décoller un drone et de le manipuler pour se prétendre pilote de drone. Connaître toutes les caractéristiques de son engin est une chose, mais connaître et respecter la législation du pays où l'on est concernant l'utilisation du drone en est une autre. » Voilà qui est dit.